



Tir Spécial Débutants

Suivant le règlement Départemental

Samedi 06 décembre 2025

Agrément FFTA 0445132

N°	Horaires	Greffe	Contrôle matériel	Echauffement (2 volées)	Début des tirs
1	Samedi après midi	13h45	14h15	14h30	Immédiatement après les 2 volées d'échauffement

Attestation de licence avec photo ou pièce d'identité à présenter au greffe

Lieu

Gymnase Serge De Leeuw, rue du stade, 45470 Trainou

Attention parking obligatoire, stationnement strictement interdit dans les rues et sur les trottoirs en dehors des emplacements prévus. Deux parkings fléchés seront à votre disposition.

Blasons

Catégorie	Blason	Distance	Rythme
U11	Blason de 122 cm	10 m	2 x 7 volées de 3 flèches
Niveau 3	Blason de 122 cm	15 m	2 x 7 volées de 3 flèches
Niveau 2	Blason de 80 cm	15 m	2 x 7 volées de 3 flèches
Niveau 1	Blason de 60 cm	15 m	2 x 7 volées de 3 flèches

Aucun changement de choix de blason le jour du concours.

Arbitres

Elodie BARILLOT et Jean Pierre LE LAMER

Engagements

Spécial Débutants : 5.00 €

Règlement d'avance ou sur place en chèque ou espèces

Adresse : 163 rue du 17 juin 1940 - 45470 LOURY

Chèques à l'ordre de : LES ARCHERS DE LANCELOT DU LAC

**Buffet et buvette
sur place**

Tenue

- Tenue conforme au règlement départemental
- Chaussures de sport propres obligatoires - semelles blanches ou non marquantes

Récompenses

A tous les participants.

Inscriptions

Uniquement en ligne avec le lien suivant

<https://arceventus.applicatif.net/participant>

Ou sur le site du CD 45, ou du Comité Régional Centre-val de Loire, dans "Vie sportive", "Calendrier hivernal 2026"

Uniquement en cas de besoin, par exemple annulation d'une inscription : 06.83.22.24.09 (messagerie) ou par email

Clôture des inscriptions : le mercredi 3 décembre 2025

Contact greffe le jour du concours : 06.83.22.24.09

Site internet : <https://les-archers-de-lancelot-du-lac.fr> – E-Mail : concours@les-archers-de-lancelot-du-lac.fr